

La Russie et l'Ukraine doivent établir le cadre juridique grâce auquel pourra fonctionner l'économie de marché. Ce cadre juridique devrait être en gros le suivant : certitude des contrats, stabilité des lois et règlements, transparence des décisions de l'État concernant les entreprises, enfin prévisibilité des règles touchant la propriété des biens-fonds, des biens d'équipement et des ressources.

Ces économies en transition doivent aussi développer et appliquer une structure fiscale permettant aux producteurs de fonctionner avec le moins de charges possible, afin de ne pas entraver indûment les retombées du commerce pour les deux parties.

Nous sommes confiants que les pouvoirs publics, en Russie et en Ukraine, appliqueront un programme de privatisation qui fera une place à l'investissement étranger. Il faudrait que soit précisé le statut officiel des entreprises étrangères implantées dans ces pays. En outre, un code de déontologie commerciale serait bénéfique pour tous.

On pourrait moderniser les formalités administratives, afin de garantir un traitement juste et équitable aux entreprises étrangères, notamment canadiennes.

La stabilité et la coordination doivent imprégner tous les niveaux de gouvernement - le gouvernement central, les régions et les municipalités.

Il faut encore établir la valeur éventuelle et la convertibilité des monnaies locales.

Des règles sûres sont nécessaires pour les questions de responsabilité en matière d'environnement. Il faut faciliter le rapatriement des bénéficiaires des coentreprises, en fixant des taux d'imposition et des taux de change connus et réalistes.

Ces aspects, ainsi que d'autres, ont été abordés durant ma rencontre de ce matin avec le ministre russe de l'économie, M. Nechayev.

La Russie et l'Ukraine ne manquent pas de gens talentueux, de moyens de production, encore collectivisés, d'espace et de ressources naturelles.

À titre d'exemple, la Russie orientale, qui partage la ceinture du Pacifique avec le Canada et d'autres pays comme la Chine, regorge de possibilités d'échanges et d'investissement.

L'actif est de nombreuses fois supérieur au passif. Certains diront qu'il pourrait constituer une solide garantie pour le lancement d'emprunts sur les marchés financiers mondiaux.